MANIFESTE DES TERRITOIRES ENGAGÉS

SÉANCE PUBLIQUE

Propositions en cours de concertation

Dans chaque région, SEANCE PUBLIQUE propose des stratégies et plans d'actions pour développer l'influence territoriale.
Ces démarches sont adaptées aux besoins des entreprises, des fédérations et des collectivités.

SEANCE PUBLIQUE est un cabinet de conseil en affaires publiques.

SEANCE PUBLIQUE
2-4 rue de Saint-Simon
75007 Paris
Tél. 01 45 44 50 95
contact@seance-publique.com

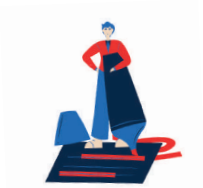

SEANCE PUBLIQUE anime depuis plusieurs années un Groupe Territoires afin de suivre et analyser les évolutions liées à la décision publique locale, de rechercher des méthodes innovantes pour un dialogue efficace entre acteurs publics et privés dans les territoires.

Passionnés par les sujets qui concernent la décentralisation, la gouvernance dans les territoires, les enjeux du dialogue local et l'ancrage local des entreprises, nous avons souhaité profiter de cette période de débat pour rechercher des contributions constructives.

Préoccupés par l'abstention qui touche la société mais particulièrement les jeunes, nous avons recherché des propositions et souhaiterions nous engager dans une démarche citoyenne pour inciter à une meilleure formation civique.

Engagés dans une démarche pour un lobbying responsable et particulièrement depuis la mise en place de la loi Sapin 2, nous réfléchissons aux modalités de la déclinaison de la loi Sapin 2 aux collectivités qui devraient être effective au premier juillet 2022.

SEANCE PUBLIQUE a animé deux comités de pilotage en septembre et octobre 2021 pour alimenter ces réflexions. Les premières propositions détaillées dans ce document ont été testées auprès des membres du Groupe Territoires à l'occasion d'une réunion dédiée durant laquelle les échanges ont enrichi les propositions. Ces réflexions et premières propositions vont être présentées sur le stand de Finances & Territoires lors du Salon des maires. Elles seront ensuite présentées aux associations d'élus entre novembre et janvier 2022.

L'équipe SEANCE PUBLIQUE

Capucine FANDRE

Violette SORIANO

Antoine BERTHAULT-BARRENECHEA

Aurélie PEREIRA

Loïc ROGER

Sarah BESSE

Matthieu BOUKHATEM

Pierre SELLIN

Inés RODRIGUEZ ALBACAR

Alexis SAILLY

Raphaël YVIQUEL

Marie-Sophie CAHU DEYS

ENTREPRISES ET FEDERATIONS : NOTRE SAVOIR-FAIRE

ACCOMPAGNER POUR INNOVER DANS LES TERRITOIRES

Nous accompagnons des dirigeants régionaux dans leur stratégie d'influence territoriale et leur organisons des rendez-vous de haut niveau.

Notre connaissance des Territoires nous permet d'imaginer des démarches d'ancrage local créatives et impactantes en ligne avec les orientations RSE de nos partenaires.

Nous créons des plateformes pour fédérer les dynamiques locales au niveau national.

Nous intervenons dans des dossiers complexes autour de sites industriels pour atteindre vos objectifs.

ANALYSER LES ECOSYSTEMES LOCAUX POUR DES NEGOCIATIONS EFFICACES

Nous analysons les écosystèmes locaux et vous proposons les contacts prioritaires utiles par projet.

A travers cette analyse, nous vous présentons la physionomie de la prise de décision publique sur un enjeu et une zone spécifique.

Nous négocions avec les décideurs publics pour expérimenter dans les territoires et monter des partenariats.

Nous vous aidons à répondre aux appels à projets en tenant compte des spécifités de chaque territoire et des particularités locales.

Nous intervenons à la demande sur les évolutions des sytèmes régelmentaires liés aux territoires.

Nous gérons les crises locales.

CONSTRUIRE UN RESEAU D'INFLUENCE DURABLE DANS LES TERRITOIRES

Nous formons les responsables locaux sur la dynamique de l'influence locale.

COLLECTIVITES : NOTRE EXPERTISE

ACCOMPAGNER DANS LA CONSTRUCTION DE POSTURE

Nous analysons les écosystèmes nationaux et internationaux sur des projets spécifiques.

Nous vous proposons des experts sur les enjeux divers (agroalimentaire, développement industriel, transition écologique, smart city) et organisons des rencontres avec les parties prenantes pertinentes sur vos projets.

Nous organisons des rencontres (visites, débats, tables rondes) avec des contacts de haut niveau et assurons votre présence dans les lieux d'influence et les nouveaux espaces de dialogue digitaux.

DEVELOPPER ET ANIMER VOTRE RESEAU

Nous vous accompagnons sur la rédaction des dossiers de candidature et la création de «comité de soutiens».

Nous mettons en oeuvre des stratégies d'influence pour votre Président au niveau local et national.

Nous rédigeons vos éléments de langage, discours, livres et autres supports écrits.

Cette démarche est coconstruite avec les experts du débat public que sont Anne Chaussebourg, Gérard Trouve.

Gérard TROUVE

Aujourd'hui consultant externe chez SEANCE PUBLIQUE, Gérard a occupé durant toute sa carrière des postes à responsabilité en tant que collaborateur de cabinet de plusieurs ministres et dans des entreprises comme EDF où il a été directeur des affaires publique puis-dans des institutions comme l'Assemblée nationale où il a dirigé un groupe parlementaire en tant que secrétaire général.

Anne CHAUSSEBOURG

Anne a eu une carrière de journaliste notamment pour Le Monde au sein du quel elle a exercé les responsabilités de journaliste au service politique et de directrice des publications. Elle a été par ailleurs présidente du directoire des éditions de l'Etoile.

Nos partenaires

Une réflexion commune : le comité du Groupe Territoires

Alors que les derniers scrutins ont été marqués par une abstention record et que les parlementaires réfléchissent actuellement sur l'organisation des collectivités territoriales par le biais du projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, le Groupe Territoires de SEANCE PUBLIQUE a décidé de profiter de cette période aux enjeux politiques et institutionnels forts pour travailler sur différents sujets :

LA DECENTRALISATION

Les propositions liées à la décentralisation en termes de développement économique dans les territoires.

L'ABSTENTION

Les propositions pouvant permettre de renforcer l'adhésion des jeunes notamment à la vie publique pour renforcer la participation électorale.

Pistes et propositions sur la décentralisation

Pour construire leur stratégie et assurer leur développement, les acteurs économiques ont besoin d'un environnement juridique et instiutionnel lisible et sécurisé. L'inflation législative nationale et européenne, l'accumulation des normes de toute nature va trop souvent à l'encontre de cet impératif. Aussi, est-il essentiel qu'une réforme d'ampleur comme celle de l'organisation décentralisée de la République, qui s'est engagée depuis plusieurs années et se prolonge encore aujourd'hui, s'inscrive dans cet objectif de clarification et de visibilité, tant son impact sur l'activité économique est essentiel.
A cet égard, deux thématiques méritent d'être questionnées. D'une part, l'émergence d'une politique ambitieuse de différenciation et d'expérimentation souhaitée par les collectivités territoriales, accompagnée du renforcement d'un réel pouvoir réglementaire local. D'autre part, la problématique d'un clarification des compétences qui, malgré les évolutions législatives récentes demeure encore mouvante, suscitant nombre d'incertitudes et d'hésitations sur « le qui fait quoi ? ».

La différenciation des politiques locales

entend légitimement favoriser l'adaptation de l'action publique aux réalités du terrain et à la diversité des territoires, pour mieux répondre aux besoins de proximité et d'efficacité exprimés par les élus et les citoyens. Le projet de loi 3DS consacre ce principe de différenciation territoriale dans le respect du principe constitutionnel d'égalité. De même, la loi organique du 21 avril 2021 en simplifiant et en assouplissant les procédures d'**expérimentation** devrait permettre de libérer les initiatives conduites par les collectiités territoriales.

Ces novations juridiques s'accompagnent parallèlement d'une extension du pouvoir réglementaire local. Une telle évolution vers plus de diversité et d'hétérogénéité de situations locales et des processus de décision est certes porteuse d'innovation. Elle offre aux entreprises des opportunités de partenariat créatif avec les instances locales. Elle interroge cependant les acteurs économiques quant à leur capacité d'adaptation et justifierait de ce fait qu'ils disposent d'éléments d'anticipation pertinents.

La clarification des champs de compétence

entre l'Etat et les collectivités territoriales et entre les différentes strates de collectivités est un enjeu majeur. Depuis l'essor d'une politique ambitieuse de décentralisation dans les années 1980, un long cheminement législatif s'est attaché à poursuivre cet objectif.

L'Acte III de la décentralisation marqué notamment par le redécoupage régional, l'instauration des métropoles et une nouvelle répartition de compétence entre collectivités locales est complété aujourd'hui par une nouvelle étape qui s'articule autour du projet de loi 3DS. Malgré de notables avancées touchant par exemple les interventions des collectivités territoriales en matière de développement économique, on doit constater que la complexité des processus et des financements, l'interaction des intervenants ne favorisent pas pour les agents économiques la recherche du bon interlocuteur et le choix de la procédure idoine.

L'intervention de l'Etat par le biais de mécanismes innovants (Territoires d'Industrie, Contrats de relance et de transition énergétique, Actions cœur de ville ou Opérations de revitalisation…) si elle trouve sa pleine justification dans le cadre de politiques globales, n'entraîne pas nécessairement une plus grande lisibilité dans la répartition des responsabilités.

On notera en outre une perméabilité des frontières entre métropole et région dans le domaine économique, comme entre EPCI et département concernant les interventions en matière de santé ou d'action sociale. Qui plus est, les possibilités de transfert ou de délégation de compétence, ascendante ou descendante, entre les différentes strates de collectivités apporte un élément supplémentaire de complexité.

3 Axes

1 Identifier les secteurs privilégiés où exercer le droit à l'expérimentation et à la différenciation

Il serait utile de **solliciter les associations nationales d'élus sur la manière dont ils conçoivent cette orientation inéluctable de la politique de décentralisation, et le meilleur moyen de la concilier avec l'exigence de visibilité et de cohérence attendue par les décideurs économiques.** Un travail de prospective permettant d'identifier et d'illustrer - pour chaque catégorie de collectivités territoriales (région, département, métropoles, groupement de communes,) - les secteurs privilégiés où s'exercerait ce droit à l'expérimentation et à la différenciation, les domaines où elles souhaitent en priorité un renforcement de la règlementation locale, permettrait déjà une approche plus concrète de cette future évolution.
A terme un bilan, même partiel, de ce processus mériterait d'être établi en concertation étroite entre partenaires institutionnels et décideurs économiques pour mettre en lumière les acquis et les insuffisances du processus en cours et y apporter d'éventuelles améliorations.

2 Organiser la réalisation d'une cartographie des compétences par secteur économique d'intervention

En **collaboration avec les associations d'élus, élaborer une cartographie des compétences par secteur économique** d'intervention (logement, transport, environnement, développement économique, énergie, santé etc…) permettant d'identifier le bon niveau de responsabilité entre les diverses collectivités territoriales et leurs groupements.
Une même approche pourrait être envisagée au niveau régional et peut être les **Conférences Régionale d'Action Publique** (**CTAP)** rénovées et revivifiées, comme le prévoit la loi 3DS, trouveraient là un champ d'action privilégié. De même **les compétences des Conseils économiques et sociaux régionaux (CESER)** pourraient être utilement mobilisées en la matière.

3 Focus sur la santé

Alors que la Covid a largement éprouvé l'ensemble du système de santé français et qu'arrive le temps de l'évaluation et du retour d'expérience sur la crise sanitaire, c'est en tant que directrice de la prospective santé en territoire que Pascale GELIN a souhaité par une contribution écrite relancer le débat de l'organisation de la santé en France et notamment à travers le prisme de l'action dans les territoires.

La santé est considérée en France comme :

- Un bien commun
- Un capital sur lequel il faut investir pour le préserver
- Une des premières préoccupations des Français
- Un devoir/responsabilité régalien(ne) de l'état

La crise sanitaire a mis en exergue :

- « La santé est un enjeu stratégique
- La place que les collectivités territoriales souhaitent prendre »
- Que la santé publique* doit être dévelopée en France.

* « En 1952, l'OMS définit la santé publique comme la science et l'art de prévenir les maladies, de prolonger la vie et d'améliorer la santé physique et mentale à un niveau indviduel et collectif. ».

La santé publique représente aujourd'hui 2% des dépenses de santé, un des taux les plus bas d'Europe (les dépenses de santé représente 11% du PIB réf 2019, OCDE). Si la France a fait le choix d'augmenter l'espérance de vie, elle n'a pas privilégié l'espérance de vie en bonne santé (moins d'un patient sur deux arrive en bonne santé à 65 ans contre environ 75% en Suède).

Le système de soins contribue pour 20% à la santé d'une population, 80 % dépendent d'autres déterminants (facteurs environnementaux et sociaux : logement, transport, alimentation etc.).

OCDE Panorama de la santé 2019 - Comment la France se compare (oecd.org)
DREES Les dépenses de santé en 2019 - Résultats des comptes de la santé - Édition 2020 | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (solidarites-sante.gouv.fr)

Premières propositions sur la décentralisation

Réfléchir au partage des compétences dans le domaine de la santé entre l'Etat et les collectivités territoriales en s'inspirant par exemple du modèle danois où la santé publique est de la responsabilité des territoires.

Mettre en avant une **approche populationnelle** (en partant des besoins de la population) pour améliorer l'organisation du système de santé au bénéfice des patients et des citoyens.

Développer des **politiques publiques territoriales** sur la santé publique au travers d'actions d'éducation à la santé des populations et de préventions (sujet de l'éducation des citoyens tout au long de leur parcours de vie).

Explorer le système de l'expérimentation en matière de santé.

Inciter les collectivités territoriales à **soutenir l'innovation technique ou organisationelle en santé** en créant les conditions pour un égal accès, plus large et plus précoce, aux patients dans tous les territoires.

Insérer la santé publique au sein de la conférence territoriale de l'action publique (CTAP) dans le soutien à l'innovation, l'action sociale ou la recherche.

Les membres du groupe décentralisation

Gérard TROUVE, consultant externe, SEANCE PUBLIQUE
Marie-Thérèse SUART-FIORAVANTE, directeur des relations institutionnelles, VEOLIA ENVIRONNEMENT
Pascale GELIN, directrice innovation et affaires publiques en territoire, NOVARTIS

Piloté par **Antoine BERTHAULT-BARRENECHEA** , directeur conseil, SEANCE PUBLIQUE

Pistes et propositions sur l'abstention chez les jeunes

L'ensemble du groupe de travail s'accorde sur le constat d'une faible participation chez les jeunes aux élections qui contraste avec un engagement citoyen notamment dans de nombreuses associations. Quelles pistes pour renforcer le débat public ? Comment donner aux jeunes notamment, envie de participer au débat public et de s'engager dans la vie publique ?

On dit souvent que les jeunes ne votent pas (ou moins) et se désintéressent de la politique.

Or, s'il est vrai (élection présidentielle mise à part) qu'ils se sont très majoritairement abstenus aux élections qui ont suivi la présidentielle de 2017 (jusqu'à 84% d'abstention aux régionales), les sondages récents effectués sur le vote des jeunes (IFOP, IPSOS) montrent qu'ils s'intéressent à la vie publique mais que leur engagement politique passe le plus souvent par d'autres actions que le vote (militer sur les réseaux sociaux, participer à des associations…) sur des sujets majeurs pour eux : préoccupations environnementales, justice sociale, égalité…

L'engagement dans la vie publique et les attentes vis à vis des politiques varient bien sûr en fonction de critères d'appartenance sociale (classe moyenne ou supérieure vs classe populaire) de résidence (métropole vs territoires ruraux) et d'éducation. Il n'y aurait donc pas « une jeunesse » mais « des jeunesses ».

Un autre marqueur important ressortant des derniers sondages semble également être celui de la défiance (au moins distanciation) vis à vis de la représentation politique traditionnelle, et d'une méconnaissance (manque d'information) des mécanismes des institutions. Comment faire naître la confiance ?

On s'interroge sur l'abstention (les abstentionnistes sont le plus grand parti de France !... mission à l'Assemblée nationale, même le site de 20 minutes propose un questionnaire en ligne...).
La reconnaissance du vote blanc, la restauration du vote par correspondance (aboli en 1975 en France !) mais très utilisé en Allemagne), le déploiement du vote électronique (déjà instauré pour les AG d'actionnaires, les élections professionnelles...et autres), l'abaissement du droit de vote à 16 ans relèvent du gouvernement et/ou du Parlement.
Les trois valeurs qui fondent notre démocratie (Liberté, Egalité, Fraternité) impliquent qu'au-delà de ce consensus, il existe une participation au débat public et à son apogée qu'est le vote.

Quelques réponses aux sceptiques et questionnement acceptables ou pas

Tout se décide d'en-haut ?
Les discours anti-élites, voire complotistes doivent être dénoncés, démontés : évidemment la presse, mais aussi tous ceux /celles qui sont en responsabilité (de ce point de vue, les élus parlementaires et territoriaux ont un véritable rôle à jouer).

Ça ne sert à rien, ça ne change rien ?
Si, à quelques centaines de voix près ni Donald Trump, ni Joe Biden n'auraient été élus... et ça change tout pour les Américains.

Difficile de voter ?
Certes, quand on ne vit pas ou plus au domicile de son lieu d'inscription (ce qui justifierait, légitimerait le vote électronique, par correspondance voire une inscription sur une liste nationale qui permettrait la participation aux référendums, aux européennes et aux présidentielles).

La responsabilité citoyenne : vous avez des droits et des devoirs (vous avez le DROIT de conduire, mais vous avez le DEVOIR d'obtenir votre permis ; vous avez le DROIT de vous faire soigner, mais vous avez le DEVOIR de ne pas en abuser ; vous avez le DROIT de construire votre maison, mais vous avez le DEVOIR de demander un permis de construire...).

Rien ne correspond à mes idées. Certes, mais il y a des proximités avec les principales préoccupations citoyennes (emploi, éducation, environnement, santé...) qui sont susceptibles d'y répondre. Aucun parti, aucun(e) candidat(e) ne vous satisferont totalement... reste le choix le plus proche de vos convictions.

1.32% d'abstention en 2017 cf. article du Monde 7 octobre à propos de l'essai de Frédéric Dabi La Fracture
2. Sondage IPSOS pour France Inter du 3 octobre dernier

3 Axes

1 Faciliter l'inscription sur les listes électorales

Assurer un suivi de la participation citoyenne au-delà de l'inscription sur les listes électorales à la majorité

2 Renouer avec l'information citoyenne par la formation et l'éducation

- Travailler le rôle essentiel de l'école tout au long du parcours (primaire, collège, lycée et études supérieures)
- Faciliter et valoriser la participation à la vie associative pour les jeunes car il s'agit de la première étape d'une prise de conscience citoyenne vers le vote
- Sacraliser la survenance de la majorité des jeunes en appuyant sur l'importance de la participation électorale
- Mobiliser le tissu associatif pour sensibiliser les jeunes sur le sujet de l'abstention
- Mobiliser et développer les structures de conseil municipal des jeunes qui constitue un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif ainsi que de la démocratie

3 Faciliter le vote et sa prise en compte

- Ouvrir la réflexion sur le vote par correspondance
- Ouvrir la réflexion sur le vote électronique en s'interrogeant sur les conséquences de la désacralisation du vote et réunir les conditions de sécurité nécessaires pour son instauration
- Ouvrir la réflexion sur la souplesse du lieu géographique du vote pour les élections nationales
- Reconnaissance du vote blanc
- Faciliter l'inscription sur les listes électorales pour les étudiants qui changent de ville (rôle des écoles et des universités)

Les membres du groupe décentralisation

Anne CHAUSSEBOURG, ancienne éditorialiste politique, LE MONDE
Barbara MAUVILLAIN, responsable du service relations institutionnelles, FEDERATION DES BANQUES ALIMENTAIRES
Isabelle MOREAU, Ancienne directrice des relations institutionnelles et extérieures, CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES
Philippe GIGLEUX, Chargé de mission auprès de la Présidence, SYSTEME U

Piloté par **Loïc ROGER**, Consultant, SEANCE PUBLIQUE

Contributeurs du Groupe Territoires
Remerciements

Entreprises et fédérations professionnelles :

- **Hugues d'ANTIN,** Directeur des Relations institutionnelles, SUEZ
- **Alexandre GALDIN**, Responsable des affaires réglementaires et des études économiques, Fédération Française des Télécoms
- **Pascale GELIN**, Directrice prospective santé en territoires, NOVARTIS
- **Philippe GIGLEUX**, Chargé de mission, Système U
- **Christine HANH**, Déléguée territoriale DPNT, EDF
- **Anne LIEURE**, Directrice des Relations Institutionnelles, KEOLIS
- **Pascal MANGIN**, Chef de mission collectivités territoriales, ENEDIS
- **Isabelle MOREAU**, ancienne directrice des relations institutionnelles, Conseil National de l'Ordre des Architectes
- **Nicolas PELISSIER**, Directeur Délégué relations institutionnelles et collectivités, KEOLIS

Etat et organismes publics

- **Julien BLUTEAU**, Délégué général, CESER de France
- **Anne FREMONT**, Directrice des Affaires Publiques, CDC Habitat
- **Charline ONILLON**, Responsable Affaires publiques, CDC Habitat

Murielle JULLIEN, ancienne collaboratrice de SEANCE PUBLIQUE

NOTES

SÉANCE PUBLIQUE
2-4 rue de Saint-Simon
75007 Paris
Tél. 01 45 44 50 95
contact@seance-publique.com

Violette SORIANO
Directrice
vsoriano@seance-publique.com